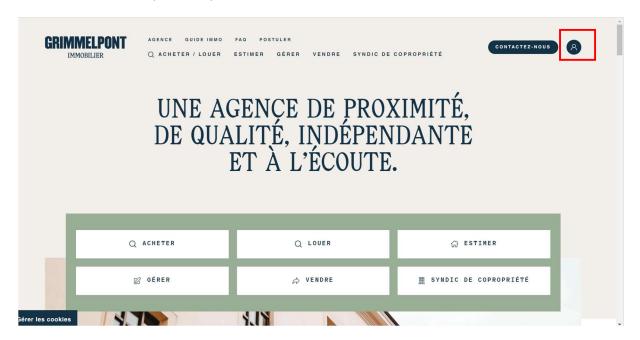
Tutoriel pour accéder à l'assemblée générale par visio-conférence

Afin que nous puissions jauger le nombre de personnes présentes en visio-conférence, merci de vous inscrire en nous donnant votre accord pour accéder à la visioconférence.

Vous pouvez suivre le tutoriel qui vous montrera la marche à suivre.

- 1. Vous rendre sur notre site internet www.grimmelpont.fr
- 2. Accéder à l'espace compte client sur le bouton en haut à droite



3. Entrer votre identifiant ainsi que votre mot de passe que vous retrouverez sur vos appels de fonds.

Si c'est votre première connexion, cliquez sur « Activer votre espace client » avant d'entrer vos identifiants, il faudra changer de mot de passe pour mettre celui de votre choix











4. Une fois connecté, vous cliquez sur la loupe « détail » pour accéder à votre espace client

Bienvenue M

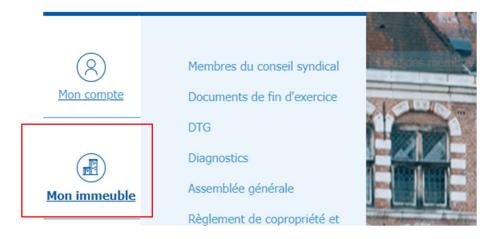
SDC

N° compte :

Copropriétaire

Détail Q

5. Une fois sur votre espace client, vous cliquez en bas à gauche sur « Mon immeuble »



6. Puis dans la catégorie « AG- Formulaire de vote et visioconférence » ou l'onglet accéder à la visioconférence



7. Vous arrivez sur un encart où vous pourrez sélectionner la visio-conférence



8. Il vous sera demandé de donner votre accord pour cette visioconférence, ainsi nous pouvons estimer le nombre de personnes présentes en visioconférence à l'avance.